



Le 13 décembre 2013

Assemblée générale du SPPMM

Plan d'action et recommandation de l'assemblée des membres sur la procédure de comblement rapide de postes

Lors de notre assemblée générale du 10 décembre, notre présidente a annoncé son plan d'action en prévision des prochaines négociations sur la convention collective, précisant que les vice-présidents – sections feront une tournée de chacune des sections avec les directeurs pour prendre en note les commentaires des membres, les améliorations qu'ils aimeraient obtenir en matière de conditions de travail et leurs suggestions pour obtenir ces améliorations ou conserver leurs acquis. Elle a invité les membres à aller en discuter dans leurs sections.

Notre présidente a également présenté l'état des discussions avec l'Employeur à propos d'une procédure de comblement accéléré de postes à la suite de la non-application par la Ville de l'article 6.4.1.2. de notre convention collective, qui prévoit que, si la Ville décide de combler un poste, elle doit procéder à la nomination du professionnel au plus tard 12 mois après le début de la vacance ou de la création du poste.

Divers points de vue ont été présentés à ce propos par les membres du SPPMM. Il en est ressorti que l'assemblée attachait une grande importance au maintien de l'évaluation des compétences, quelles que soient les circonstances.

À la suite de ces interventions, estimant que la Ville a réduit dans une large mesure les promesses qu'elle avait tenues pour obtenir que le SPPMM entame des négociations et

accepte des concessions, l'assemblée générale a tenu à recommander à son exécutif, « de mettre un terme à la négociation de la *fast track* le 31 janvier 2014 si la Ville de Montréal demeure sur ses positions actuelles. » Avant que les membres se prononcent, le président de l'assemblée, M. Paul-André Loiselle, a souligné qu'il s'agissait là d'un vote indicatif appelé communément « vote de paille », c'est-à-dire d'un vote dont le résultat sert à dégager des tendances ».

L'assemblée s'est terminée par les traditionnelles retrouvailles de fin d'année.